



PROCÈS-VERBAL

Conseil d'établissement de l'école Gabrielle-Roy,
tenu le mercredi 25 mars 2026, à 18h30, en visioconférence

Sont présents :	Dorothée Dubois	Présidente
	Alexandra Cauchon-Letellier	Vice-présidente du CÉ
	Marie-Chantal Bélisle	Directrice
	Catherine Rivard	Enseignante
	Alexandre Veilleux	Enseignant
	Stéphanie Alary	Technicienne du service de garde
	Caroline Denis	Personnel de soutien
	Sylvie Miljour	Représentante SDG
	Marilou Bissonnette	Parent
	Geneviève Bergeron	Parent
	Mélanie Latreille	Parent
	Florianne Lacoste	Stagiaire
Sont absentes :	Évelyne Magny	Enseignante
	Aurélie Sokoudjou	Parent

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée, présence et quorum
2. Parole au public
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (résolution)
4. Adoption du procès-verbal de la séance du 11 février 2026 (résolution)
5. Suivi procès-verbal
6. Grilles-matières 2026-2027 (résolution)
7. Règles de fonctionnement du SDG 2026-2027 (résolution)
8. Protocole école en situation d'urgence (résolution)
9. Consultation annuelle auprès des élèves (résolution)
10. Activités et sorties (résolution)

11. OPP

12. Bloc d'information

- a) Déléguée au comité de parents
- b) SDG et enseignants

13. Autres points

14. Levée de l'assemblée (résolution)

1. Ouverture de l'assemblée

Madame Dorothée Dubois, présidente, ouvre l'assemblée. Il est 18h32.

2. Parole au public

Aucun public présent.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Dubois fait la lecture de l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ par madame Alexandra Cauchon-Letellier **D'ADOPTER** l'ordre du jour, tel que présenté.

RÉSOLUTION : CE- 25-26 / 42
Adopté à l'unanimité

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 11 février 2026

Mme Dubois présente sommairement le procès-verbal, celui-ci ayant été rendu disponible au préalable.

IL EST PROPOSÉ par madame Dorothée Dubois **D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance du 11 février 2026, avec la modification suivante au point 11/OPP : « Une demande a été faite auprès des producteurs de pommes du Québec pour une commandite pour le mois de la nutrition. »

RÉSOLUTION : CE-25-26 / 43
Adopté à l'unanimité

5. Suivi au procès-verbal

Il n'y a pas de suivi au procès-verbal.

6. Grille-matières 2026-2027

Mme Bélisle présente et explique la grille-matières pour l'année 2026-2027.

IL EST PROPOSÉ par madame Mme Alexandra Cauchon-Letellier d'approuver la grille-matières pour l'année 2026-2027 telle que présentée.

RÉSOLUTION : CE-25-26/ 44
Approuvé à l'unanimité

7. Règles de fonctionnement du SDG 2026-2027

Mme Bélisle et Mme Stéphanie Alary présentent les grandes lignes des règles de fonctionnement du service de garde ainsi que les tarifs qui seront facturés aux parents pour l'année 2026-2027 et en explique les grandes lignes.

ATTENDU que, conformément à l'article 77.2 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), le conseil d'établissement doit adopter, sur la base de la proposition de la direction de l'école, les règles de fonctionnement du service de garde, établies en conformité avec les modalités d'organisation convenues avec le centre de services scolaire en vertu de l'article 256 LIP;

ATTENDU que, conformément à l'article 4 du Règlement sur les services de garde en milieu scolaire, un document dans lequel sont clairement établies les règles de fonctionnement du service de garde doit être remis au parent de l'élève qui y est inscrit, au moment de l'inscription et chaque fois qu'une modification y est apportée;

ATTENDU que les règles de fonctionnement adoptées par le conseil d'établissement doivent être conformes aux orientations la Politique organisationnelle des services de garde du CSSMI (SEJ-18);

ATTENDU que les contributions financières déterminées dans les règles de fonctionnement pour les différents types de fréquentation doivent être conformes à la Politique relative aux contributions financières qui peuvent être assumées par les parents (SEJ-08);

ATTENDU que les règles de fonctionnement doivent être conformes au modèle proposé par le CSSMI;

ATTENDU les discussions que le conseil d'établissement a eues au sujet du fonctionnement du service de garde en respect des besoins et de la réalité de leur milieu;

Il est proposé par : Mme Mélanie Latreille

D'ADOPTER les règles de fonctionnement du service de garde pour l'année scolaire 2026-2027, qui sont déposées en annexe du procès-verbal pour en faire partie intégrante.

RÉSOLUTION : CE-25-26 / 45
Adopté à l'unanimité

8. Protocole école en situation d'urgence

La direction présente le protocole en situation d'urgence pour l'école Gabrielle-Roy.

IL EST PROPOSÉ par madame Alexandra Cauchon-Letellier d'approuver le protocole en situation d'urgence pour l'école Gabrielle-Roy.

RÉSOLUTION : CE-25-26 / 46
Approuvé à l'unanimité

9. Consultation annuelle auprès des élèves

Selon la recommandation du comité encadrement de l'école, Mme Bélisle propose de maintenir le sondage de l'an dernier en regard du sentiment de sécurité à l'école comme consultation annuelle auprès des élèves (3^e à 6^e année). Cette consultation permettra également de réguler notre projet éducatif.

IL EST PROPOSÉ par madame Marilou Bissonnette **D'APPROUVER** la consultation auprès des élèves.

RÉSOLUTION : CE-25-26 / 47
Approuvé à l'unanimité

10. Activités et sorties

Aucune activité ni sortie n'est proposée.

11. OPP

- La campagne de financement « Colle à moi » va bon train.
- Il n'y aura pas d'activités organisées par l'OPP pour la fête de Pâques.
- L'OPP prévoit planifier une collation santé dans le cadre du mois sur l'activité physique.

12. Bloc d'information

a) Déléguée au comité de parents

- Code d'éthique et charte de la langue français : rappel sur l'importance pour les bénévoles de ne s'exprimer qu'en français.
- Du 1^{er} avril au 1^{er} mai : mois de la différence
- Gala des bénévoles : prévu pour 21 mai 2026

b) Service de garde et enseignants

Service de garde

- Aucune information

Enseignants

- Fin d'étape et rencontres de parents terminées.
- Dans le cadre du mois de la nutrition, plusieurs groupes ont fait des dégustations.
- Un grand merci aux parents de l'OPP qui sont venus accrocher les mains avec les messages des parents dans le cadre de la semaine de la persévérance. Cela a eu un effet positif chez les élèves.
- La campagne « Porte ton PYJ » a permis d'amasser 2 062\$.
- Des élèves de la classe de Mme Caroline, 6^e année, participeront au concours de science, le 26 mars.

13. Autres points

- Budget fête des finissants : un montant de 600\$ est remis par l'école. Un montant de 1 000\$ provenant du magasin Walmart de Rosemère a été remis à l'école pour soutenir les activités en lien avec la fête des finissants.

14. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant écoulé, il est proposé par Mme Dorothée Dubois DE LEVER la séance à 19h20.

***RÉSOLUTION : CE- 25-26 / 48
Adopté à l'unanimité***

Mme Dorothée Dubois
Présidente

Marie-Chantal Bélisle
Directrice et secrétaire de réunion